

rpc

SCIENCE ET INGÉNIERIE



RAPPORT ANNUEL 2013 | 2014

PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015

Énoncé de vision du RPC

Le RPC excellera dans l'innovation technologique de façon à permettre à ses partenaires d'affaires et à l'industrie de créer de la richesse et des occasions d'emploi de haute qualité.

Énoncé de mission du RPC

Notre mission consiste à aider les petites et moyennes entreprises (PME) du Nouveau-Brunswick à développer et à appliquer une technologie novatrice, ainsi qu'à fournir des services techniques spécialisés en laboratoire à nos clients du Nouveau-Brunswick et des marchés mondiaux.

Objectifs stratégiques de l'entreprise

Les objectifs stratégiques ont été définis à partir de l'énoncé de mission, de façon à représenter la contribution des intervenants et les besoins de l'organisme. Les objectifs sont des cibles qui servent à établir la base de la planification et qui poussent l'entreprise à se dépasser. Le conseil d'administration a approuvé le plan stratégique du RPC, qui définit l'orientation de l'organisme.

Le plan stratégique comprend une description du processus, un sommaire des contributions et des résultats, les objectifs, la justification, les mesures et les initiatives préliminaires. Les objectifs ont été élaborés de façon à être spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes et limités dans le temps (selon le principe SMART).

UN VENT DE CHANGEMENTS? Prôner la recherche axée sur le marché

Le RPC se fait le champion de la recherche et du développement axés sur le marché ou l'entreprise depuis sa création en 1962. Cependant, la stratégie du Canada en matière d'innovation porte principalement sur le financement et le soutien à la recherche axés sur les découvertes ou la curiosité. Il semble néanmoins que certains efforts sont maintenant déployés pour passer à une approche plus équilibrée, une stratégie que le RPC accepte volontiers.

Les organismes d'intervention provinciaux et fédéraux ont soit modifié les programmes existants ou lancé de nouveaux programmes visant à financer les dépenses des entreprises relatives à la recherche et au développement. Un excellent exemple au Nouveau-Brunswick est le programme de Fonds de bons d'innovation du Nouveau-Brunswick, annoncé par la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de ce programme, on offre du financement aux entreprises du Nouveau-Brunswick pour qu'elles engagent des fournisseurs de services, comme le RPC, pour l'offre de services de recherche. Un deuxième exemple est le Défi d'innovation pour l'industrie, du ministère du Développement économique, qui offre des fonds de contrepartie pour les programmes d'innovation pluriannuels axés sur l'entreprise. Il s'agit là d'améliorations qui sont bien reçues.

Du côté du gouvernement fédéral, on a modifié les programmes actuels afin qu'ils soient plus favorables aux entreprises. Par exemple, il n'est plus nécessaire de faire une percée scientifique pour présenter une demande de financement auprès du Fonds d'innovation de l'Atlantique (FIA) de l'APECA, et on encourage maintenant les propositions portant sur des projets susceptibles d'être commercialisés. Genome Canada a également lancé le Programme de partenariats pour les applications de la génomique (PPAG), qui finance des projets de recherche et de développement d'aval ayant trait aux possibilités et aux défis concrets soulevés par l'industrie. Un troisième exemple est le PARI du NRC. On fait l'éloge du PARI partout au pays et à l'international : il s'agirait du meilleur programme destiné aux entreprises pour le financement de la recherche des entreprises, mais il est, depuis toujours, sous-financé. Le budget a été augmenté, et on a lancé un nouveau programme, soit le Programme d'accès à l'innovation pour les entreprises (PAIE). Le PAIE finance les besoins de recherche d'aval, comme les tests d'optimisation de produit.

Comme en témoignent les exemples ci-dessus, les décideurs commencent à reconnaître la nécessité de fournir des incitatifs pour que les entreprises investissent dans la recherche et le développement. Le RPC salue ces initiatives et attend avec intérêt les prochaines améliorations et ajouts de programme.



OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ENTREPRISE

1 Augmenter nos recettes, investir dans notre entreprise

Le modèle d'entreprise du RPC pour le recouvrement des frais généraux et le réinvestissement comporte deux éléments : 1) une subvention provinciale modeste; 2) la marge des services techniques. La croissance de notre entreprise nécessite la croissance de ces deux éléments.

Des indicateurs de réussite précis ont été établis, dont un objectif de croissance du chiffre d'affaires annuel de 4 % (11 millions de dollars d'ici 2015), la mise en place d'au moins un nouveau service par année ainsi que le maintien de notre cote de satisfaction de la clientèle de 95 %, mesurée par sondage.

2 Équilibrer nos activités novatrices

Les services du RPC se décomposent comme suit :

- 1) Services techniques (analyses, essais et investigations)
- 2) Recherche appliquée

Les coûts associés aux services techniques sont prévisibles et le risque financier minimal. S'ils sont gérés efficacement, ils permettent de dégager de bonnes marges. Le fait que le RPC fournisse ces services à l'échelle locale favorise l'industrie néo-brunswickoise, mais celle-ci bénéficie également de nos capacités de recherche appliquée. Cette initiative a comme objectif de mettre davantage l'accent sur le volet de recherche appliquée de notre entreprise.

La recherche appliquée est un élément essentiel de notre mandat et correspond à la mission d'autres organismes de recherche provinciaux. En fait, vu l'ampleur des ressources que consacre le RPC à la recherche fondamentale, nous jouons un rôle important pour assurer l'équilibre de la stratégie en matière d'innovation en fournissant des services de recherche appliquée à l'industrie. Toutefois, en accroissant nos activités de recherche appliquée, nous accroissons les risques et les coûts que nous devons supporter. Pour assurer l'équilibre de nos activités d'innovation, il nous faudra embaucher de nouveaux employés ayant de nouvelles compétences, ce qui devrait avoir un effet modérateur sur nos bénéfices nets.

Les indicateurs de réussite comprennent la mise en place d'au moins deux nouvelles technologies ou de technologies avancées associées précisément aux nouvelles compétences acquises grâce au recrutement et à l'achat d'équipement, de même qu'une croissance de 15 % de nos services de consultation et de recherche appliquée par rapport au chiffre facturé en 2009-2010.

3 Croissance de notre capital humain

Pour s'assurer d'une réussite durable, le RPC doit continuer à investir dans son capital humain. Les tendances démographiques vont sans aucun doute renforcer l'importance de ce dernier. Au cours des cinq prochaines années, un certain nombre de nos employés prendront leur retraite et il faudra les remplacer. En outre, pour assurer l'équilibre de nos activités d'innovation, qui est l'un de nos objectifs stratégiques, il nous faudra procéder à l'embauche de personnel.

Notre plan exige la croissance de notre capital humain. Les indicateurs de réussite à cet égard comprennent : 1) l'augmentation du nombre d'employés titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat, qui devra passer de 15 % à 20 % de notre effectif d'ici 2015; 2) l'embauche stratégique de

cinq nouveaux employés afin d'accroître nos capacités au cours des cinq prochaines années; 3) la réduction de certains des risques auxquels nous sommes exposés d'après notre plan de succession.

4 Il nous est possible d'améliorer la relation que nous entretenons avec notre propriétaire. Les problèmes que nous connaissons relativement au chevauchement et à la diminution de notre subvention annuelle indiquent un manque d'information concernant le rôle du RPC en tant qu'organisme de recherche provinciale. Plus que jamais, la mondialisation et les enjeux liés à la productivité rendent essentiels le rôle de la technologie et de la recherche appliquée, et donc du RPC.

Les indicateurs de réussite à cet égard sont les suivants :

- 1) rétablissement de la subvention provinciale annuelle;
- 2) reconnaissance du rôle de premier plan que joue le RPC dans la politique de recherche appliquée et l'innovation provinciale;
- 3) augmentation des ventes de 50 % au gouvernement provincial;
- 4) augmentation des activités et des communications avec le gouvernement.

5 Accroître la notoriété et la connaissance des activités du RPC

Le RPC jouit d'une excellente relation avec ses clients actuels et attire de nouveaux clients chaque année. Toutefois, afin d'optimiser la valeur ajoutée que nous apportons et d'éviter les initiatives qui entraînent le doublement de capacités établies du RPC, nous devons promouvoir une meilleure notoriété et connaissance de nos activités. Cette initiative consiste à accroître la notoriété, la connaissance et la compréhension du rôle du RPC en tant qu'organisme de recherche provincial.

Les indicateurs de réussite à cet égard sont :

- 1) atteinte de l'objectif stratégique no 1, soit l'augmentation du chiffre d'affaires;
- 2) fidélisation des dix clients les plus importants;
- 3) aucun exemple de chevauchement gouvernemental en raison de la construction de nouveaux laboratoires;
- 4) reconnaissance de notre 50e anniversaire (en 2012).

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au cours de la dernière année, le RPC a dû relever de nombreux défis, en particulier le climat économique difficile et les efforts supplémentaires liés au départ à la retraite d'employés de longue date.

L'économie du Nouveau-Brunswick a traversé une période difficile en 2013-2014, et le RPC n'a pas été épargné. Pendant l'année, le produit des ventes a reculé d'environ 673 000 \$, soit une réduction importante de près de 7 %. Au cours des deux dernières années, le secteur minier a continué de ralentir, ici comme partout dans le monde. Les autres secteurs sont demeurés dynamiques, mais la tendance est généralement à la baisse dans toutes les régions. La stagnation de l'économie et le manque de grands projets de travail, comme l'expansion des mines de potasse, ont limité le potentiel de croissance.

Malgré les faibles conditions économiques, le RPC a su produire un revenu net positif modeste (voir *l'état consolidé des résultats*, p. 14), qui s'inscrit dans une période de succès remarquable, comme en témoignent les onze années consécutives se terminant avec un revenu net positif. Cette réalisation souligne les opérations commerciales et les processus efficaces, la clientèle fidèle et la main-d'œuvre exceptionnelle du RPC. Ce résultat est d'autant plus extraordinaire si l'on tient compte de la diminution continue de la subvention d'exploitation annuelle mise en place en 2008-2009. Le RPC est fier de son rendement exceptionnel, mais reste tout de même conscient que c'est la subvention d'exploitation qui a permis les investissements à long terme dans les installations, le matériel et les effectifs. Ces investissements sont essentiels aux succès du RPC et seront abordés dans le plan stratégique à venir.

Le départ à la retraite des quatre employés de longue date suivants a également posé un défi important pour le RPC :

Stephen Fox, directeur de l'exploitation, 28 ans de service
Thelma Green, gestionnaire, services de la qualité de l'air, 35 ans de service
Sue Harris, gestionnaire, PRE/SGIL, 32 ans de service
Linda Horsman, adjointe administrative, 27 ans de service

Sans aucun doute, la perte de ces 122 ans d'expérience combinée a une incidence sur l'organisme. Toutefois, l'efficacité du plan de relève du RPC a su limiter les conséquences. Nous sommes reconnaissants de ce que ces employés ont su apporter au RPC et des connaissances qu'ils ont transmises.

En 2013-2014, le RPC a offert ces services à 980 clients, dont plusieurs clients fidèles qui font affaire avec le RPC continuellement depuis des décennies. D'après nos études d'assurance de la qualité, un nombre impressionnant de nos clients, soit la totalité, indiquent qu'ils feraient encore affaire avec nous.

Malheureusement, les marges n'ont pas atteint l'objectif (voir « *Objectifs du plan annuel, réaliser un bénéfice net positif et atteindre nos objectifs* », p. 6). Le RPC a continué d'élargir ses compétences en ajoutant de nouvelles gammes de services (voir « *Ici, nous cultivons à nouveau : analyse de la marijuana à des fins médicales parmi les nouvelles offres de service* », au-dessous), et en améliorant nos offres de service d'analyse (voir « *Prix d'excellence 2013-2014* », p. 8). Ces exemples illustrent les liens étroits qui unissent le RPC et l'industrie et qui nous permettent de prévoir les besoins du marché. Le mandat du RPC est de répondre aux besoins du marché

ICI, NOUS CULTIVONS À NOUVEAU :

Analyse de la marijuana à des fins médicales parmi les nouvelles offres de service

Chaque année, le RPC ajoute de nouvelles capacités, notamment de nouvelles accréditations, de nouveaux équipements, de nouveaux effectifs et de nouvelles offres de services. L'année dernière n'a pas fait exception. Voici trois exemples d'ajouts de capacités :

Le RPC a mis en place des services de visionique et a acquis de l'équipement qui permet de réaliser des tâches de validation de concepts. La visionique n'est pas une technologie nouvelle, mais elle est nouvellement abordable. Comme les coûts ont considérablement diminué et que les fonctionnalités de l'équipement se sont améliorées de façon spectaculaire, de nombreuses applications sont maintenant économiquement viables.

Le deuxième exemple est l'impression en trois dimensions. Le RPC a fait l'acquisition d'une imprimante de milieu de gamme et l'a incorporée à ses services de conception de produits. L'entreprise offre une conception nouvelle et rapide de produit dans le cadre d'un processus commençant par la modélisation mathématique, l'impression et la conception de prototypes, l'optimisation et les essais, suivis par des dessins techniques détaillés.

Le troisième exemple d'une nouvelle offre de service consiste à analyser la marijuana à des fins médicales. Santé Canada accorde des permis à des producteurs de marijuana utilisée à des fins médicales et doit procéder à des analyses dans un laboratoire accrédité. Le RPC est accrédité pour tous les paramètres requis, c'est-à-dire un large éventail, dont les analyses inorganiques, organiques et microbiologiques.



ou des sciences et de l'ingénierie axés sur les entreprises (voir « *Un vent de changements? Prôner la recherche axée sur le marché* », p. 2) et nous continuons d'exceller dans ce domaine.

Les objectifs du plan annuel du RPC sont fixés comme compléments à notre plan stratégique quinquennal (voir le contreplat et la section « *Objectifs du plan annuel 2013-2014* », p. 6). Notre indicateur de rendement principal est notre rendement financier. Comme décrits dans la section « *Objectifs du plan annuel 2013-2014* », p. 6, d'excellents progrès ont été réalisés pour nos trois objectifs supplémentaires : la relève, l'innovation et la promotion.

Les perspectives

L'économie continue d'être fragile, et aucun redressement n'est prévu pour l'année à venir. À l'échelle nationale, les prévisions du taux de croissance ont été révisées à la baisse, ce qui correspond aux prévisions régionales du Conseil économique des provinces de l'Atlantique. Cependant, il est possible que de nouvelles occasions soient créées. Par exemple, l'oléoduc Énergie Est pourrait créer des activités d'analyses environnementales et de métallurgie physique. À l'échelle régionale, les activités économiques restent fortes à Terre-Neuve-et-Labrador, où le RPC a obtenu du travail. Plusieurs projets miniers sont sur le point de se concrétiser, mais ils sont toujours en attente de financement ou d'une amélioration du prix des produits de base. Enfin, l'amélioration de la disponibilité de financement pour l'innovation des affaires devrait venir en aide aux secteurs de recherche appliquée du RPC.

Du point de vue opérationnel, le RPC entame une année de planification stratégique. Le plan actuel sera passé en revue, et un plan stratégique mis à jour pour 2015-2020 sera élaboré. L'exercice de planification stratégique est une excellente occasion d'examiner l'état actuel de l'organisme et son avenir. Ce plan comprendra un effort de revitalisation puisque notre laboratoire le plus récent fête déjà ses 25 ans.

De plus, la vague des départs à la retraite devrait se poursuivre, avec au moins trois employés de longue date qui partiront au cours de l'année qui s'annonce.

Enfin, le RPC travaillera à conserver et à faire progresser les relations avec le gouvernement, surtout étant donné que nous entamons une année d'élections provinciales.



Photo:
Stephen Fox et
Linda Horsman

Commentaires d'appréciation

Nous souhaitons offrir de sincères remerciements aux 980 clients qui ont fait appel aux services du RPC en 2013-2014. La situation économique difficile s'est répercutée sur nos clients, et nombre d'entre eux ont dû prendre des décisions difficiles, comme la réduction du personnel. La rétroaction positive que nous recevons nous touche profondément et nous incite à maintenir et à améliorer notre service afin de dépasser les attentes des clients.

Nous tenons à remercier les organismes voués à l'avancement de l'économie du Nouveau-Brunswick, dont le ministère du Développement économique, le Conseil de recherche et d'innovation du Nouveau-Brunswick, la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick, Investir NB, le Programme d'aide à la recherche industrielle, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Parmi les ajouts importants de l'an dernier, on compte le bon de recherche pour l'innovation du FINB et le Défi d'innovation pour l'industrie du Développement économique. Ces deux programmes ciblent la recherche et l'innovation axées sur les entreprises et servent de complément direct au mandat du RPC.

Nous souhaitons également remercier les membres bénévoles du conseil d'administration, des gens dévoués à la réussite de l'organisme de recherche provincial du Nouveau-Brunswick (voir « *Conseil d'administration du RPC* », p. 10). Les administrateurs du RPC comprennent le mandat important de l'organisme et sont en mesure de fournir de l'orientation et des conseils constructifs.

Comme on l'a mentionné précédemment, nombre d'employés ont pris leur retraite cette année, dont Stephen Fox et Linda Horsman (voir photo), qui représentaient une partie intégrante de l'équipe des cadres de direction. M. Fox a grandement contribué au RPC dans les domaines de la gestion des opérations, du développement des activités et de la planification stratégique. Son sens de l'éthique du travail et ses valeurs ont servi d'exemple pour tous. M^{me} Horsman comprend le fonctionnement de l'organisme et son intégrité est impeccable, ce qui lui a permis d'exceller dans son rôle et de contribuer de façon importante à plusieurs domaines, dont la gestion des ressources humaines. Bien que M. Fox et M^{me} Horsman ne prennent plus part aux activités quotidiennes du RPC, leur influence sur la culture de l'organisme se fera sentir encore longtemps. Nous les remercions pour leur contribution.

Enfin, nous souhaitons exprimer notre sincère gratitude aux employés exceptionnels du RPC. Au cours de la dernière année, ils ont fait preuve de flexibilité et sont venus en aide dans certaines situations résultant des fluctuations des charges de travail et du départ des employés. Ils ont su garder à l'esprit le meilleur intérêt du client et ont renouvelé leur engagement à l'égard de la sécurité et de la qualité du travail. Ces employés ont accompli leur travail avec passion et professionnalisme. Nous les remercions pour leurs efforts et nous reconnaissons leur rôle essentiel au succès du RPC.

Kenneth Reeder, ing.
Président

Eric Cook, ing., MBA
Directeur exécutif et chef de la direction

OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL POUR 2013-2014

Le plan annuel du RPC pour 2013-2014 est un document auxiliaire au plan stratégique pour 2010-2015. Il fait renvoi aux objectifs stratégiques de l'entreprise et a reçu l'aval du conseil d'administration.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des progrès réalisés par rapport aux *objectifs généraux* établis dans le plan annuel pour 2013-2014.

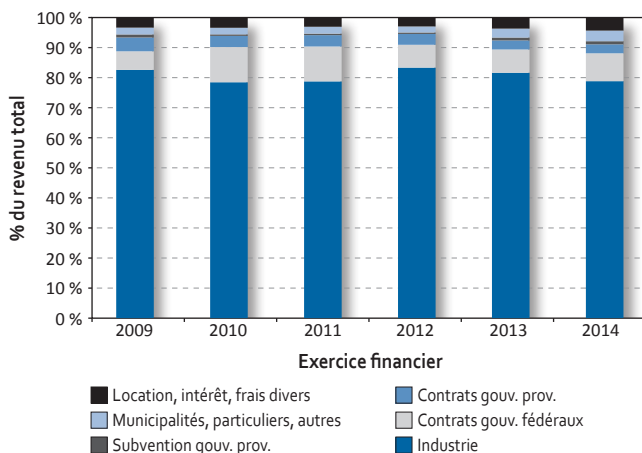
I. Réaliser un bénéfice net positif et atteindre nos objectifs

Cet objectif a été partiellement atteint. Le RPC a tiré un bénéfice net positif (voir *l'état consolidé des résultats*, p. 14), mais n'a pas atteint ses objectifs.

Les conditions économiques difficiles se sont soldées par une baisse de 673 000 \$ au chapitre des revenus. Cette baisse est conforme aux conditions que vivent plusieurs de nos clients et elle découle directement de l'économie stagnante qui s'est traduite par un PIB légèrement négatif. Les défis des secteurs minier et forestier ont persisté. Malheureusement, il y avait un manque de grands projets, comme l'expansion des mines de potasse et la remise à neuf de la centrale de Point Lepreau. Les dépenses gouvernementales ont été limitées à tous les échelons. Malgré la baisse du produit des ventes, nous avons réussi à obtenir des résultats positifs en gérant les coûts.

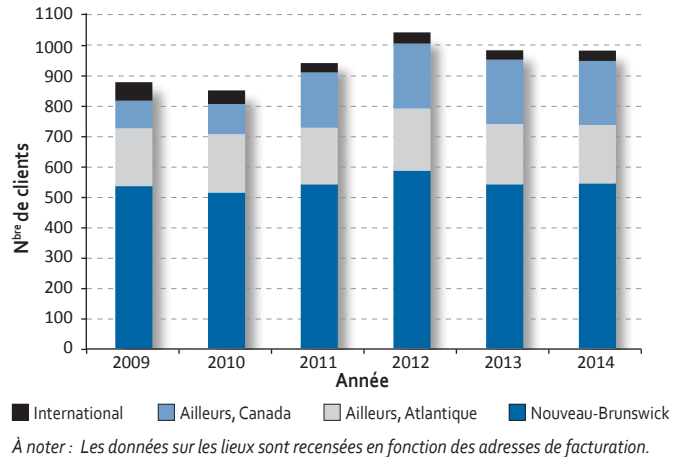
Le *profil des sources de revenus* (tableau 1) indique que le gros du produit des ventes du RPC (83 %) continue de provenir du secteur industriel. Les revenus provenant de sources fédérales ont légèrement augmenté, mais sont demeurés au deuxième rang des plus importantes sources de revenus (9,8 %). Les revenus provenant du gouvernement provincial ont diminué (3,1 %) pour une troisième année de suite. La subvention provinciale de 100 000 \$ est bien appréciée, mais il reste qu'elle est sensiblement plus basse que le financement historique de l'organisme de recherche provincial du Nouveau-Brunswick.

TABLEAU 1 : PROFIL DES SOURCES DE REVENUS



Le *tableau de répartition des clients par région* (tableau 2) révèle que 543 des 980 clients du RPC (55 %) étaient originaires du Nouveau-Brunswick, résultat pratiquement identique à celui de l'an dernier. Les autres clients provenaient de la région (20 %), du pays (22 %) et de l'international (3 %), tout comme l'an dernier.

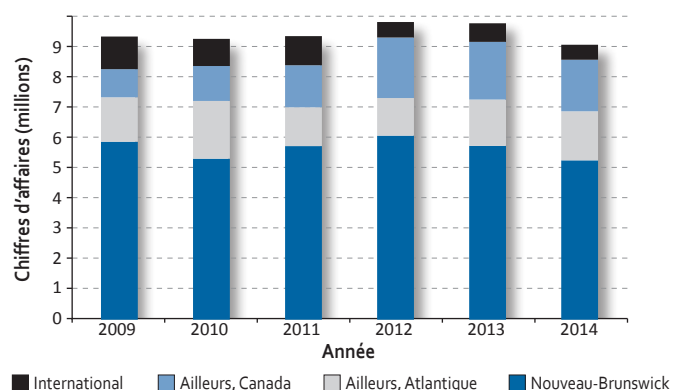
TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES CLIENTS PAR RÉGION



Notre savoir-faire a attiré 437 clients de l'extérieur du Nouveau-Brunswick, dont 34 clients internationaux. Le revenu d'exportation est essentiel à notre viabilité, il souligne notre pertinence et contribue à l'économie provinciale.

Comme le révèle le tableau 3, *Clients servis par revenus*, le RPC a exporté des services de l'ordre de 3,8 millions de dollars de la province et a ainsi aidé à créer et à maintenir des possibilités d'emploi de haute spécialisation ici, chez nous. Les exportations internationales ont dépassé 500 000 \$, une contribution de taille. Toutefois, il s'agit d'environ la moitié du sommet précédent, qui dépassait 1 million de dollars. Cette baisse s'explique directement par le déclin du secteur minier.

TABLEAU 3 : CLIENTS SERVIS PAR REVENUS



Comme l'illustrent l'analyse ci-dessus et les résultats présentés dans les états financiers du présent rapport, le RPC a produit un résultat rentable, mais n'a tout de même pas atteint ses objectifs.

II. Progrès à réaliser dans les domaines du recrutement stratégique et de la planification de la relève

Cet objectif est complètement atteint.

Le RPC s'attendait à des changements importants dans l'effectif puisque des employés de longue date commencent à prendre leur retraite. Pendant la dernière année, quatre employés de longue date du RPC ont pris leur retraite. Ces employés jouaient des rôles de premier plan au sein de l'entreprise et comptaient, ensemble, plus de 122 ans d'expérience.

La planification de notre relève s'est montrée efficace pour gérer les défis liés au départ d'employés compétents et expérimentés. Quatre nouveaux employés ont été embauchés et ont fait en sorte que la transition soit faite avec succès. En plus d'avoir embauché du personnel pour assurer la relève, le RPC a fait l'embauche stratégique de deux autres personnes pour soutenir les domaines d'activités qui présentent des possibilités de croissance.

De nouveaux départs à la retraite s'annoncent dans les prochaines années, et le plan de succession continuera donc de servir.

III. Poursuivre les possibilités d'innovation

D'excellents progrès ont été faits dans le cadre de cet objectif. Nous avons redoublé et recentré nos efforts sur la recherche axée sur les entreprises. Les décideurs et les organismes de financement de l'innovation ont commencé à prêter une plus grande attention à la recherche axée sur les entreprises dans le but d'encourager les entreprises à investir dans la recherche et le développement, pour, en fin de compte, augmenter l'innovation. Voir : « *Un vent de changements? Prôner la recherche axée sur le marché* », p. 2.

Le programme de Fonds de bons d'innovation du Nouveau-Brunswick, qui a créé le nouveau bon de recherche pour l'innovation, en constitue un bel exemple. Ce programme vise la recherche axée sur les entreprises et offre du financement au demandeur pour qu'il puisse faire appel aux services d'innovation d'une source qualifiée, telle que le RPC. Le premier demandeur accepté dans le cadre du programme était un client du RPC, et le RPC a participé à plusieurs autres cas.

Un autre nouveau programme est le Défi d'innovation pour l'industrie, un programme mis sur pied par le Conseil de recherche et d'innovation du Nouveau-Brunswick (CRINB). Le Défi d'innovation pour l'industrie offre, pour les programmes d'innovation des entreprises, un financement de contrepartie sur cinq ans pouvant aller jusqu'à cinq millions de dollars. Le RPC a travaillé avec McCain Foods Limited pour mettre au point une proposition intégrale pour le premier tour.

Le RPC a aussi très bien réussi auprès du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches (CNR). Le PARI est tenu en haute estime par les entreprises, et le RPC entretient des relations fructueuses avec les administrateurs du programme. Au cours de l'année, le RPC a fourni des services d'innovation à plus de 20 projets et clients.

Il s'est aussi efforcé de faire connaître ses services. Au cours de l'année, nous avons accueilli le nouveau vice-président de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) pour une tournée et une présentation. En mai 2014, nous avons aussi accueilli Investir NB pour les mêmes motifs.

IV. Promouvoir et faire la publicité du RPC

La promotion du RPC est un effort continu. Au cours de la dernière année, le RPC a tenté de mener une campagne publicitaire sur les chaînes télévisées CBC et CTV. L'objectif était de faire connaître davantage l'organisme, et les commentaires positifs reçus indiquent que cette campagne a connu un succès. Le RPC utilise aussi les médias sociaux aux fins de promotion. Nous mettons régulièrement à jour notre page d'entreprise LinkedIn, ce qui occasionne une augmentation considérable des consultations et du nombre d'abonnés. Nous mettons aussi régulièrement à jour la section des nouvelles de notre site Web. Notre vaste utilisation des mots clés de Google se poursuit. Voir : « *Passer le mot* », au-dessous, pour de plus amples renseignements.

Le RPC a poursuivi ses efforts de promotion traditionnelle en maintenant un niveau d'activité élevé dans les groupes, les conseils et les comités de l'industrie. Nous avons participé à des séances d'information sur des projets d'envergure, comme le projet de construction navale. Nous avons poursuivi nos efforts concernant les salons professionnels, et de nouveaux salons ont été ajoutés, comme le Salon de l'exploitation minière de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous avons en outre publié dans la presse écrite et à la radio des annonces ciblant stratégiquement les ingénieurs.

Notre objectif est de continuer à faire de la publicité par l'entreprise de divers médias, mais nous reconnaissons que la forme de promotion la plus efficace est de rencontrer des gens en personnes et de tirer parti des relations établies.

PASSER LE MOT

Le RPC emploie divers médias pour la publicité et l'information. Nous faisons de la publicité par la radio, la presse écrite et l'Internet depuis de nombreuses années. Tout récemment, nous avons ajouté la publicité télévisée et par les médias sociaux.

Nous avons lancé une campagne publicitaire télévisée sur les réseaux CBC et CTV et avons reçu des commentaires positifs sur cette campagne. Le RPC a aussi fait la promotion de sa page LinkedIn et y a effectué des mises à jour régulières. Le nombre d'abonnés a d'ailleurs augmenté. Il s'agit d'efforts en constante évolution, mais le grand nombre de consultations de la page ainsi que l'augmentation progressive du nombre d'abonnés s'avèrent encourageants.

Au cours de la dernière année, le RPC a aussi accru sa participation à certains salons professionnels locaux, régionaux et nationaux afin de promouvoir ses services.

Le RPC continue de passer le mot en fournissant un effort soutenu pour faire connaître ses services.



Prix d'excellence 2013-2014

Chaque année, le RPC reconnaît le travail d'une personne ou d'une équipe qui a accompli une réalisation importante au sein du RPC. Le prix d'excellence 2013-2014 est remis au groupe de la qualité de l'air pour les efforts qu'il a mené pour améliorer de façon importante le laboratoire d'air respirable. L'équipe a amélioré la capacité et les procédures du laboratoire, elle a élargi les champs de compétence du laboratoire et elle a augmenté considérablement son bassin de clients. De plus, elle a mis en place un système de rapports électroniques pour l'amiante et les pièges à spores. Elle a entre autres modernisé le matériel, ce qui en a amélioré la capacité, et élargi les paramètres de test. On a complètement repensé le processus de mesure du point de rosée, ce qui a amélioré la qualité du processus. Le RPC a acquis deux nouvelles accréditations, soit celle concernant la présence de méthane dans l'eau et celle relative à l'élargissement des paramètres pour l'air respirable des plongeurs. Les efforts du groupe quant à la mise en place d'un système de rapports électroniques se sont donc poursuivis avec l'ajout, au nombre des sujets, des pièges à spores et de l'amiante.

Les efforts mentionnés ci-dessus ont su attirer de nouveaux clients et améliorer la capacité de l'entreprise. Dans un cas précis, le RPC a fourni une aide essentielle à un client qui avait un besoin pressant d'une production élevée. L'amélioration de la qualité et des services à la clientèle tout comme l'élargissement des activités expliquent pourquoi ces efforts méritent d'être récompensés par le prix d'excellence 2013-2014.



Membres de l'équipe du prix d'excellence 2013-2014 :

Darren Tarr, Sandi Walker, Jodi Buckingham, Diane Botelho (Ph.D.), Erin Craig, Karla McLellan, Bryan Bourque.

Reconnaissance des années de service des employés 2013-2014

Chaque année, le RPC souligne, par tranche de cinq ans, les années de service des employés.

5 ans Bryan Bourque
Gillian Hodges
Jessica Jones
Robert Kirouac
Tony Manning

15 ans Karen Broad
Lisa Ferrish
Eric Johnsen
Rebecca Liston

20 ans Ross Kean
Tracy Lean
Mike Skinner

25 ans Angela Colford
John Macaulay
Chris Steeves

40 ans Nettie Stewart

Équipe des cadres supérieurs du RPC (au 31 mars 2014)

Cadres de direction

Eric Cook, directeur exécutif/chef de la direction
Adele Levesque, gestionnaire de la comptabilité

Directeurs de service

John Aikens, systèmes mécaniques et diagnostiques et métallurgie physique
Eric Cook, technologie des procédés et de l'environnement
Ben Forward (Ph.D.), aliments, pêches et aquaculture
Ross Kean, chimie analytique inorganique
Bruce Phillips, chimie analytique organique

Responsables de section

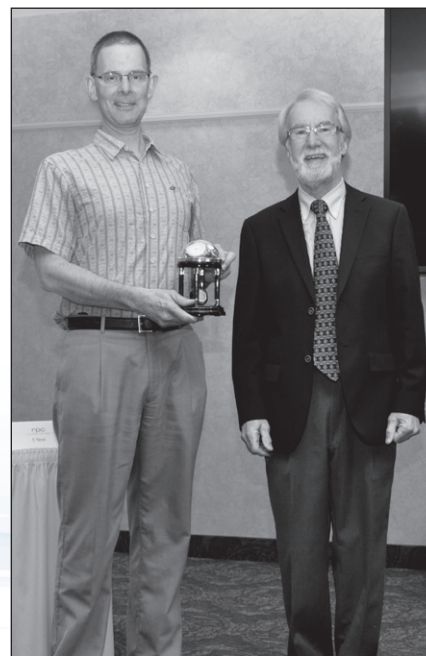
Leo Cheung, services industriels et miniers
Diane Botelho (Ph.D.), services de la qualité de l'air
John Macaulay (Ph.D.), spectrométrie de masse à haute résolution
John Speelman, métallurgiste supérieur



Destinataire de 40 ans - Nettie Stewart



Destinataire de 25 ans - Angela Colford



Destinataire de 25 ans - John Macaulay

Ken Reeder, ing.

Président du conseil d'administration
(Ancien) président et chef de la direction de Neill and Gunter Limited

Eric Cook, ing.

Directeur exécutif et chef de la direction du RPC

Wayne Arsenault

Vice-président aux opérations de la brasserie Moosehead

Bev Bacon (Ph.D.)

Président de RDI Strategies

David Beattie, ing.

Consultant principal, exp.com

Stephen Beatty, CMA

Président de Integrated Project Services Inc.

David Burns (Ph.D.)

Vice-président de la recherche, Université du Nouveau-Brunswick

Lee Corey

Président de Corey Nutrition Company

Bob Crawford, ing.

(Ancien) vice-président d'Énergie NB

Doug Ettinger

Président et chef de la direction de Scotsburn Dairy Group

Daniel Laplante

Directeur des opérations d'Enseignes Pattison Sign Group

Denis Caron

Sous-ministre du Développement économique

Michelyne Paulin

(Ancienne) directrice régionale - Atlantique
Affaires étrangères et Commerce international Canada

SUJETS D'INTÉRÊT :

Services complets de chimie analytique du RPC

Le RPC possède un vaste éventail d'accréditations au chapitre des services d'analyse. En effet, il peut notamment offrir une série complète de services en chimie analytique organique et inorganique. L'organisme effectue des analyses de routine pour répondre aux besoins des entreprises, de l'industrie et des trois échelons de gouvernement. Lorsqu'un sujet est susceptible d'intéresser les médias, les services d'analyse du RPC participent souvent à la prestation des services connexes. En fait, ce fut le cas pour plusieurs secteurs de service au cours de la dernière année.

Les médias ont souvent parlé de la marijuana utilisée à des fins médicales dans la dernière année, et le RPC est l'un des rares laboratoires commerciaux au pays qui offre des services de test accrédités pour un ensemble complet de paramètres, dont les analyses microbiologiques, organiques et inorganiques.

Le gaz de schiste est un autre sujet d'intérêt. Les analyses de la présence de méthane dans l'eau sont souvent demandées lorsque la présence de gaz de schiste est importante. Le RPC possède toutes les accréditations nécessaires pour repérer la présence de méthane dans l'eau ainsi que pour procéder à des analyses organiques et inorganiques.

Le radon a aussi souvent fait partie de l'actualité, car des rapports de recherche démontrent que ce gaz est la deuxième cause du cancer du poumon. Santé Canada a fait diminuer le seuil autorisé pour le radon et a publié les risques pour la santé qui y sont associés. Le RPC possède les attestations requises pour réaliser des analyses de radon et il offre différentes options de test.

Un autre sujet d'intérêt qui fait les manchettes est la N-méthyl-N-nitrosométhanamine. Dans les Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada, on indique que la N-méthyl-N-nitrosométhanamine est une source de préoccupation pour l'eau potable. La N-méthyl-N-nitrosométhanamine, une substance probablement cancérigène, peut se trouver dans l'eau potable et les eaux usées, principalement sous la forme d'un sous-produit employé dans le processus de traitement. Le RPC détient toutes les accréditations requises pour réaliser des analyses de cette substance.

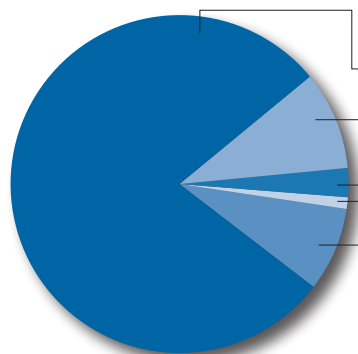
Comme dernier exemple, mentionnons les éthers diphenyliques polybromés (EDP), substances qui ont fait la une des médias au moment de la publication d'une étude internationale sur ses dangers sur la santé humaine. Les EDP sont utilisés comme produits ignifuges, mais bon nombre d'entre eux sont déjà interdits ou réglementés. Ils subsistent néanmoins dans l'environnement. Le RPC détient toutes les accréditations requises pour réaliser des tests de cette substance.

Comme indiqué ci-dessus, si un sujet brûlant est dans les nouvelles, il est probable que le RPC mène déjà des recherches scientifiques sur le sujet.



POINTS SAILLANTS DES REVENUS

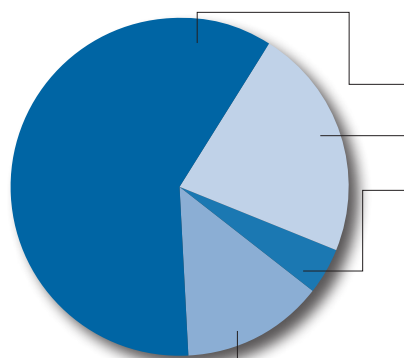
SOURCES DE REVENUS



| | 2013-2014 | 2012-2013 |
|-----------------------------------------------|---------------------|----------------------|
| Industrie | 7 600 910 \$ | 8 420 401 \$ |
| Contrats gouvernement fédéral | 893 906 | 798 999 |
| Contrats gouvernement provincial ¹ | 287 666 | 309 922 |
| Subvention gouvernement provincial | 100 000 | 100 000 |
| Autres | 756 808 | 683 003 |
| Total | 9 639 290 \$ | 10 312 325 \$ |

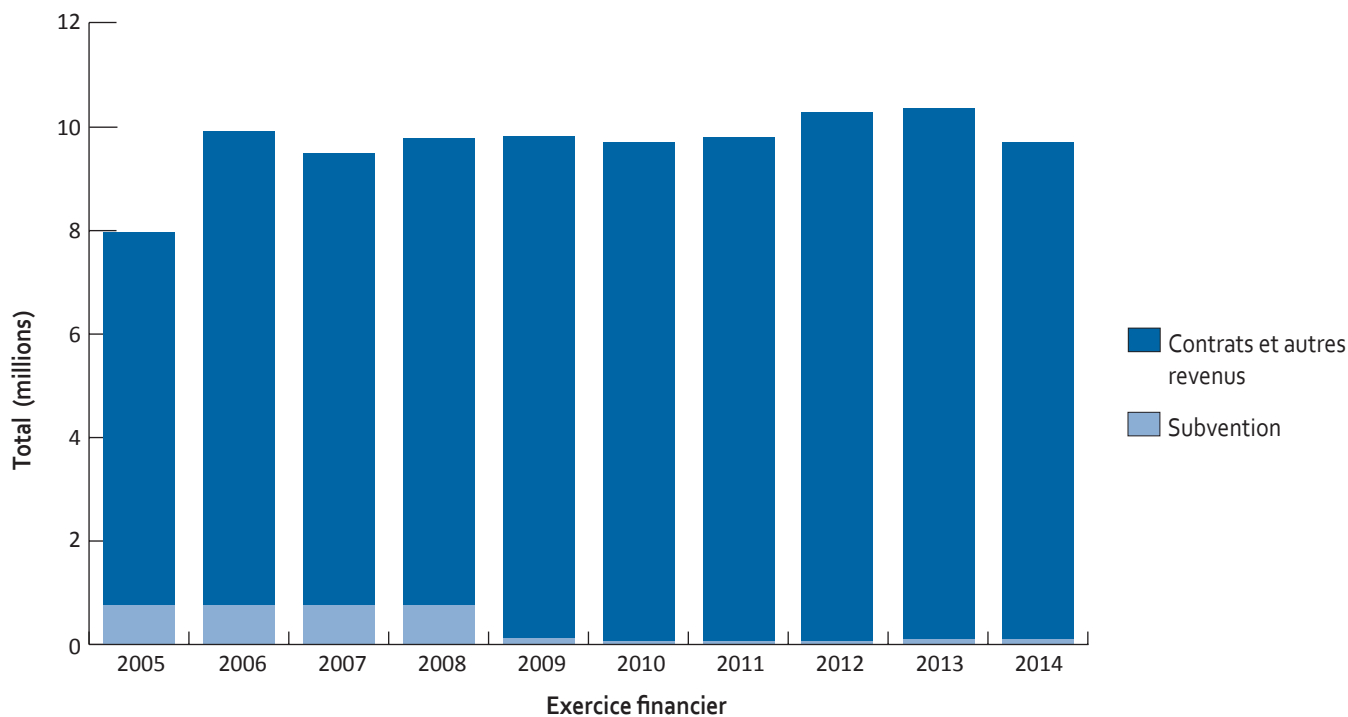
¹ Exclut les sociétés d'État provinciales, comme Énergie NB.

RÉPARTITION DES REVENUS DE L'INDUSTRIE



| | 2013-2014 | 2012-2013 |
|--------------------------------------------|---------------------|---------------------|
| Entreprises comptant moins de 200 employés | 4 553 508 \$ | 4 971 905 \$ |
| Entreprises comptant plus de 200 employés | 1 679 988 | 2 153 300 |
| Industrie étrangère | 345 680 | 483 803 |
| Autres | 1 021 735 | 811 393 |
| Total | 7 600 910 \$ | 8 420 401 \$ |

TOTAL DES REVENUS 2005-2014





RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick

- et -

Au président et aux membres du

Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Rapport sur les états financiers consolidés

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2014, et les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds, des flux de trésorerie, et des gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos le 31 mars 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de ses soldes de fonds, de ses flux de trésorerie, et de ses gains et pertes de réévaluation pour l'exercice clos le 31 mars 2014, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La vérificatrice générale,

A handwritten signature in black ink that reads "Kim MacPherson". The signature is written in a cursive, flowing style.

Kim MacPherson, c.p.a, c.a.

le 1^{er} octobre 2014

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

LE 31 MARS 2014

| | 31 mars 2014 | 31 mars 2013 |
|--------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| ACTIFS | | |
| <hr/> | | |
| Actif à court terme | | |
| Encaisse | 1 050 189 \$ | 987 563 \$ |
| Débiteurs | 1 830 452 | 1 826 352 |
| Travaux en cours | 93 750 | 132 342 |
| Frais payés d'avance | 84 654 | 80 841 |
| | 3 059 045 | 3 027 098 |
| | | |
| Placements de portefeuille (Note 4) | 8 323 180 | 8 003 896 |
| Immobilisations, nettes (Note 5) | 2 795 041 | 2 863 151 |
| | 14 182 266 \$ | 13 894 145 \$ |
| | | |
| PASSIF ET SOLDES DE FONDS | | |
| <hr/> | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer | 987 694 \$ | 1 004 660 \$ |
| Recettes reportées | 302 314 | 295 782 |
| Effets à payer, tranche à court terme | - | 18 152 |
| | 1 290 008 | 1 318 594 |
| | | |
| Passif à long terme | | |
| Allocations de retraite (Note 6) | 952 700 | 1 025 200 |
| Prestations de maladie accumulées (Note 6) | 74 000 | 71 000 |
| | 1 026 700 | 1 096 200 |
| | | |
| Contributions reportées | - | 10 403 |
| | | |
| Soldes de fonds | | |
| Non affectés | 2 849 472 | 2 963 307 |
| Affectés à l'interne (Note 7) | 6 221 045 | 5 671 045 |
| Investis en immobilisations | 2 795 041 | 2 834 596 |
| | 11 865 558 | 11 468 948 |
| | 14 182 266 \$ | 13 894 145 \$ |

Approuvé par le conseil



Président



Directeur général

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2014

| | 2014 | 2013 |
|-----------------------------------------------|--------------|--------------|
| RECETTES | | |
| Recettes d'exploitation | 9 122 587 \$ | 9 834 613 \$ |
| Subvention d'exploitation | | |
| Province du Nouveau-Brunswick | 100 000 | 100 000 |
| Placement | 229 165 | 231 204 |
| Divers | 187 538 | 144 708 |
| Gain sur vente | - | 1 800 |
| | 9 639 290 | 10 312 325 |
| DÉPENSES | | |
| Frais d'exploitation | 6 840 810 | 7 021 249 |
| Administration | 2 274 445 | 2 175 369 |
| Amortissement (Note 5) | 536 349 | 518 346 |
| Mauvaises créances (recouvrement) | (45 362) | 40 697 |
| | 9 606 242 | 9 755 661 |
| EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES | 33 048 \$ | 556 664 \$ |

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2014

| | 2014 | 2013 |
|-------------------------------------------------------------|------------|------------|
| GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, en début d'exercice | 577 179 \$ | 413 393 \$ |
| Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants: | | |
| Placements de portefeuille | 296 038 | 183 471 |
| Devise étrangère | 67 524 | - |
| Montants reclassés à l'état des résultats : | | |
| (Gains)/pertes réalisés en cours d'exercice | - | (19 685) |
| Variation des gains de réévaluation cumulés pour l'exercice | 363 562 | 163 786 |
| GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, fin de l'exercice | 940 741 \$ | 577 179 \$ |

ÉTAT CONSOLIDÉ DES CHANGEMENTS DANS LES SOLDES DE FONDS POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2014

| | Exploitation non affectée | Capital affecté par le conseil | Capital investi en immobilisations | Total 2014 | Total 2013 |
|-------------------------------------------------|------------------------------|--------------------------------------|------------------------------------------|----------------------|----------------------|
| SOLDE, en début d'exercice | 2 963 307 \$ | 5 671 045 \$ | 2 834 596 \$ | 11 468 948 \$ | 10 748 498 \$ |
| Excédent des recettes sur les dépenses | 33 048 | | | 33 048 | 556 664 |
| Changement aux gains de réévaluation cumulés | 363 562 | | | 363 562 | 163 786 |
| Achat d'immobilisations | (478 642) | | 478 642 | - | - |
| Réduction des effets à payer | (18 152) | | 18 152 | - | - |
| Amortissement des immobilisations | 536 349 | | (536 349) | - | - |
| Transfert interfonds (Note 7) | (550 000) | 550 000 | | - | - |
| SOLDE, fin d'exercice | 2 849 472 \$ | 6 221 045 \$ | 2 795 041 \$ | 11 865 558 \$ | 11 468 948 \$ |

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2014

| | 2014 | 2013 |
|-------------------------------------------------------|--------------|------------|
| ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR) : | | |
| Activités d'exploitation | | |
| Excédent des recettes sur les dépenses | 33 048 \$ | 556 664 \$ |
| Amortissement | 536 349 | 518 346 |
| Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie | (38 138) | (137 757) |
| Encaisse nette provenant des activités d'exploitation | 531 259 | 937 253 |
| Activités d'investissement en immobilisations | | |
| Achat d'immobilisations | (478 642) | (584 921) |
| Activités de placement | | |
| Achat ou transfert des placements de portefeuille | 28 161 | (194 800) |
| Activités de financement | | |
| Réduction des effets à payer | (18 152) | (28 591) |
| AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE | 62 626 | 128 941 |
| Encaisse, début de l'exercice | 987 563 | 858 622 |
| ENCAISSE, fin de l'exercice | 1 050 189 \$ | 987 563 \$ |

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 MARS 2014

1. Objectif de l'organisation

Le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau Brunswick (le Conseil) est une organisation gouvernementale sans but lucratif constituée en 1962 par la Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité. Les objectifs du Conseil sont de promouvoir, stimuler et expédier un perfectionnement continu dans son efficacité productive et dans l'accroissement de l'économie dans les secteurs variés du Nouveau Brunswick. Le Conseil fournit des services de recherche indépendants, d'analyse ainsi que des services d'ordre technique principalement aux entreprises du Nouveau Brunswick pour lesquels elles sont facturées selon le régime de la rémunération à l'acte.

2. Résumé des principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public pour les organismes sans but lucratif. Voici un résumé des principales conventions comptables utilisées pour la préparation de ces états financiers.

(a) Comptabilité par fonds

Les recettes et les dépenses relatives aux services rendus et à l'administration sont comptabilisées dans le fonds d'exploitation. Le fonds des immobilisations comprend les actifs, les passifs, les gains et les dépenses qui sont liés à l'acquisition, à la disposition et au financement des immobilisations ainsi que le montant net des actifs affectés aux immobilisations.

(b) Principes de consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes du Conseil et ceux de sa filiale inactive en propriété exclusive, Minuvar Ltée.

(c) Constatation des recettes

Les recettes sont considérées gagnées et sont constatées au fonds d'exploitation au fur et à mesure que les travaux sont effectués. La valeur des travaux achevés, mais non facturés, apparaît sous la rubrique « Travaux en cours »; les montants reçus, mais pour lesquels des travaux n'ont pas été effectués, sont considérées comme des recettes reportées.

Les revenus de placement comprennent les dividendes, les intérêts, les gains et les pertes réalisés sur les investissements. Tout revenu de placement est comptabilisé dans le fonds d'exploitation dans l'exercice au cours duquel il est gagné.

Le Conseil suit la méthode du report pour comptabiliser les subventions reçues pour des activités et des projets précis. Les subventions à fins déterminées sont constatées comme recettes dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes ont lieu. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée comme période subséquente. Les subventions sans restrictions sont constatées dans les recettes lorsqu'elles sont reçues ou à titre de débiteurs si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que la perception de la subvention est raisonnablement assurée. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation.

(d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition dans le fonds des immobilisations. L'amortissement est établi selon la méthode de l'amortissement linéaire basé sur la vie utile estimative des biens.

(e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui établissent des droits et des obligations pour recevoir ou offrir des bénéfices économiques. Les actifs financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les placements de portefeuille, tandis que les passifs financiers se composent des crédateurs et charges à payer.

Les placements de portefeuille qui sont cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur. Les autres instruments financiers du Conseil sont constatés à une valeur comptable considérée comme une approximation de la juste valeur. Afin d'indiquer sur quoi se fondent les données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers dans la catégorie de instruments financiers évalués à la juste valeur, les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon les niveaux 1, 2 et 3 suivant:

Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données autre que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement observables;

Niveau 3 – données concernant les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les gains et pertes non réalisés en raison de changements à la juste valeur des instruments financiers sont constatés dans l'État des gains et pertes de réévaluation. Lors du règlement, les gains et pertes cumulatifs sont reclassés, passant de l'État des gains et pertes de réévaluation à l'État des résultats. Les coûts de transaction des instruments financiers évalués à la juste valeur sont passés en charge. Les actifs financiers sont évalués chaque année afin de déterminer s'il y a une quelconque preuve objective d'insuffisance.

2. Résumé des principales conventions comptables (suite)

(f) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille détenus par le Conseil comprennent les valeurs à revenu fixe et les titres de capitaux propres cotés en bourse à court et à long terme. Les intérêts sur les valeurs à revenu fixe sont cumulés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et comptabilisés sur l'État des résultats, au même titre que les dividendes et autres revenus d'investissement. Les capitaux propres sont classés au niveau 1, selon la juste valeur hiérarchisée, et sont comptabilisés à leur juste valeur selon les prix du marché cotés à la date de l'état financier. Les valeurs à revenu fixe sont classées au niveau 2, selon la juste valeur hiérarchisée, et sont comptabilisées à leur juste valeur selon RBC Marché des Capitaux à la date de l'état financier.

(g) Pension

Commençant le 1 janvier 2014, les employés admissibles du Conseil sont devenus les membres du Régime à risques partagés dans les services publics du Nouveau-Brunswick, autrefois la Pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime converti continue d'être défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent le Conseil et ses employés. Le Conseil n'est pas responsable pour les passifs non capitalisés et n'a accès à aucun excédent du régime. Le coût du Conseil est limité à ses contributions annuelles, soit 442 065\$ pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2014 (2013- 390 246\$).

La prestation des services d'administration des pensions est assurée gratuitement par le Bureau des ressources humaines du Nouveau-Brunswick.

(h) Allocations de retraite

Les employés qui ont commencé à travailler à temps plein avant le 1er avril 2011 ont droit à des allocations de retraite. La charge à payer pour ces allocations de retraite a été déterminée par une évaluation actuarielle réalisée en date du 31 mars 2012 et extrapolée au 31 mars 2014.

(i) Prestations de maladie accumulées

Les employés ont droit à des prestations de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquèrent pas. La charge à payer pour ces prestations a été déterminée par une évaluation actuarielle réalisée en date du 31 mars 2012 et extrapolée au 31 mars 2014.

(j) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes.

Parmi les importantes estimations qu'ont nécessitées les présents états financiers, citons : les hypothèses utilisées pour déterminer les passifs d'allocations de retraite et les prestations de maladie, les débiteurs irrécouvrables ou susceptibles de le devenir, la valeur des travaux en cours et les recettes reportées ainsi que la vie utile en fonction de laquelle les immobilisations sont amorties.

Les estimations susmentionnées sont fondées sur les meilleures données disponibles au moment de la préparation des états financiers consolidés et sont révisées annuellement en fonction des plus récentes données. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

3. Gestion des risques

Au moment d'investir, le Conseil applique une politique de placement prudente (note 9) afin d'atténuer les risques financiers. Le Conseil n'a aucun placement dérivé et n'a pas pris part à des opérations de couverture pour la gestion des risques.

Ci-dessous, une analyse des risques importants rattachés aux instruments financiers du Conseil :

i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier amène l'autre partie à subir une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. Le Conseil gère ce risque en assujettissant les nouveaux clients à des procédures d'approbation de crédit et en obtenant un paiement d'avance par les clients à haut risque. L'exposition maximum du Conseil au risque de crédit sur ses créances équivaut à la valeur des débiteurs de 1 830 452 \$ au 31 mars 2014.

Le Conseil est également exposé à un risque lié au crédit, advenant la défaillance ou l'insolvabilité de la contrepartie d'un titre de revenu fixe. Le Conseil gère ce risque en ne traitant qu'avec les banques et institutions financières reconnues et en respectant un cadre financier axé sur la prudence régissant les placements admissibles, y compris une cote de crédit minimale de A pour les émetteurs d'obligations.

L'exposition au risque de crédit n'a pas connu de variation importante au cours de cet exercice.

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pouvoir faire face à un engagement à temps ou à un prix raisonnable. Comme le solde des placements de fonds liquides et de portefeuille du Conseil dépasse ses engagements futurs, il ne s'expose pas à un risque de liquidité important.

iii) Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt est le risque que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux monétaires futurs ou sur les justes valeurs marchandes des instruments financiers. Les placements du Conseil dans les valeurs à revenu fixe sont généralement détenus jusqu'à maturité, diminuant ainsi les répercussions des fluctuations de taux sur les flux de trésorerie. La juste valeur de ces titres peut varier selon les taux du marché.

iv) Risque de change

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers libellés dans une devise étrangère. Le Conseil n'effectue qu'un nombre négligeable d'opérations en devises étrangères avec ses clients et fournisseurs.

Une portion des placements de portefeuille du Conseil consiste en des titres de capitaux propres libellés en dollars américains ainsi qu'une portion de comptes débiteurs. L'incidence de l'évolution du taux de change au 31 mars 2014 serait limitée à ces soldes :

| Instruments financiers libellés en devises américaines | |
|--------------------------------------------------------|------------|
| Encaisse | 76 618 \$ |
| Débiteurs | 123 787 |
| Titre de capitaux propres | 593 769 |
| | <hr/> |
| | 794 174 \$ |

Une hausse ou une baisse du taux de change de l'ordre de 1 % entraînerait, selon le cas, une augmentation ou une diminution de l'ordre de 7 942 \$ de la valeur de ces actifs.

4. Placements de portefeuille

| Placements de portefeuille dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur | Niveau de la hiérarchie de la juste valeur | 2014 | 2013 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------|--------------|
| | | | |
| Titre de capitaux propres | Niveau 1 | 2 843 133 \$ | 2 620 206 \$ |
| Valeurs à revenu fixe | Niveau 2 | 5 485 047 | 5 383 690 |
| | | <hr/> | <hr/> |
| | | 8 328 180 \$ | 8 003 896 \$ |

5. Immobilisations

| | Taux d'amortissement | 2014 | | | 2013 |
|---------------------------|----------------------|---------------|------------------------|------------------------|------------------------|
| | | Coût | Amortissement accumulé | Valeur comptable nette | Valeur comptable nette |
| Véhicule | 25 % | 20 937 \$ | 10 468 \$ | 10 469 \$ | 15 703 \$ |
| Matériel informatique | 25 % | 589 154 | 531 575 | 57 579 | 64 305 |
| Équipement d'exploitation | 12,50 % | 8 553 758 | 7 280 441 | 1 273 317 | 1 368 641 |
| Terrain et bâtiments | 3 % | 3 258 541 | 1 804 865 | 1 453 676 | 1 414 502 |
| | | 12 422 390 \$ | 9 627 349 \$ | 2 795 041 \$ | 2 863 151 \$ |

L'amortissement se compose des montants suivants :

| | 2014 | 2013 |
|-------------------------------------------|------------|------------|
| Amortissement des actifs | 546 752 \$ | 530 051 \$ |
| Amortissement des contributions reportées | (10 403) | (11 705) |
| | 536 349 \$ | 518 346 \$ |

6. Prestations futures des employés

(a) Allocations de retraite

Les employés ayant commencé à travailler à temps plein avant le 1er avril 2011 ont droit à une allocation de retraite correspondant à une semaine de rémunération par année de service complète pour un maximum de 25 ans. Cette allocation est versée au moment de la retraite, après 55 ans, et calculée en fonction du dernier taux de salaire de l'employé. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers.

(b) Prestations de maladie

Les employés qui travaillent à temps plein accumulent des prestations de maladie à raison de 1,25 jour par mois et ils peuvent, s'ils ne les utilisent pas, les reporter à un exercice ultérieur jusqu'à concurrence de 240 jours. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers.

Les évaluations actuarielles sont fondées sur d'importantes hypothèses économiques et démographiques :

| | |
|------------------------------------------------|-----------------------|
| Taux d'actualisation | 3,75 % (3,5 % - 2013) |
| Hausse salariales | 3,5 % |
| Âge de retraite | 60 ans |
| Probabilité de congés de maladie excédentaires | 6,5 % |

| | 2014 | | 2013 | |
|------------------------------------------------------------------------|-------------------------|------------------------|-------------------------|------------------------|
| | Allocations de retraite | Prestations de maladie | Allocations de retraite | Prestations de maladie |
| Obligation au titre des prestations constituées, 1 ^{er} avril | 1 103 400 \$ | 76 400 \$ | 1 044 500 \$ | 74 000 \$ |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 67 500 | 5 100 | 65 200 | 4 900 |
| Intérêts sur obligation | 36 600 | 2 700 | 36 900 | 2 600 |
| Paiements de prestations | (181 900) | (5 200) | (43 200) | (5 100) |
| Perte actuarielle | (25 600) | (2 000) | - | - |
| Obligation au titre des prestations constituées, 31 mars | 1 000 000 | 77 000 | 1 103 400 | 76 400 |
| Perte actuarielle non amortie | (47 300) | (3 000) | (78 200) | (5 400) |
| Passif au titre des prestations constituées au 31 mars | 952 700 \$ | 74 000 \$ | 1 025 200 \$ | 71 000 \$ |

7. Transferts interfonds et soldes de fonds affectés à l'interne

Le conseil d'administration du Conseil a affecté à l'interne des ressources totalisant 6 221 045 \$ au 31 mars 2014 (2013 – 5 671 045 \$). Ce montant affecté à l'interne est destiné à l'acquisition d'immobilisations et au paiement des obligations en capital, et ne peut être utilisé à d'autres fins sans le consentement du conseil d'administration. Il comprend un transfert de 550 000 \$ du fonds d'exploitation au fonds des immobilisations le 31 mars 2014 (comparativement à 1 800 000 \$ en 2013).

8. Transactions entre apparentées

Au cours de l'année, le Conseil a dispensé des services à des ministères et à des organismes de la Couronne de la Province du Nouveau-Brunswick. Le Conseil assure la prestation de ces services en vertu de ses conditions habituelles.

| | <u>2014</u> | <u>2013</u> |
|-------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Recettes provenant des services fournis en cours d'exercice | | |
| Ministères et organismes gouvernementaux | 287 666 \$ | 302 861 \$ |
| Groupe Énergie NB | 244 365 | 565 920 |
| | <u>532 031 \$</u> | <u>868 781 \$</u> |
| | | |
| Comptes recevables au 31 mars | | |
| Ministères et organismes gouvernementaux | 42 336 \$ | 23 102 \$ |
| Groupe Énergie NB | 38 265 | 22 441 |
| | <u>80 601 \$</u> | <u>45 543 \$</u> |

9. Gestion des soldes de fonds

L'objectif du Conseil sur le plan de la gestion de ses soldes de fonds est de demeurer une entité viable tout en s'acquittant de son mandat, soit d'être un organisme indépendant de recherche, d'essai et de services techniques. Le Conseil y parvient en assurant une gestion quotidienne solide des flux de trésorerie et en comparant régulièrement les recettes et dépenses aux budgets annuels d'exploitation et d'investissement.

La répartition des placements ciblée dans la politique de placement du Conseil est la suivante :

| | |
|--------------------------|------|
| Espèces et quasi-espèces | 10 % |
| Revenu fixe | 65 % |
| Capitaux propres | 25 % |

L'objectif du portefeuille est de maximiser la qualité des revenus à long terme et la croissance par un cadre de gestion des risques axé sur la prudence. Dans le cadre de cet objectif général, le Conseil doit voir à ce que ce portefeuille procure, à long terme, un rendement équivalent au taux sans risque majoré de l'inflation.

10. Chiffres de l'exercice précédents

Le cas échéant, les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés ou retraités afin de veiller à leur conformité à la présentation de l'exercice en cours.